

INDUSTRIALISATION ET CROISSANCE REGIONALE EN COTE D'IVOIRE :

BOUAKE ET LA REGION CENTRE

La croissance industrielle de la Côte d'Ivoire, loin de réaliser spontanément un aménagement satisfaisant de l'espace, accentue les disparités

5) Enfin, Bouaké est situé à un carrefour d'axes importants (routes, voie ferrée, aéroport), dans une position centrale à l'intérieur du pays et par rapport aux pays limitrophes.

C'est le milieu industriel de cette zone que nous analyserons en précisant successivement :

- quels sont les types d'industries implantées dans la ville et la région et les raisons de leur localisation;

- quel est le pouvoir d'intégration de ces unités de production industrielle sur l'espace régional,

- enfin, quels sont les obstacles fondamentaux à la croissance industrielle régionale.

*

I°/ - LA CROISSANCE INDUSTRIELLE DE LA REGION CENTRE.

Avant d'analyser la structure du secteur secondaire de la région de Bouaké nous brosserons l'évolution industrielle de cette région.

A - Evolution industrielle de la région Centre.

1) Présentation des entreprises.

L'étude du secteur industriel en Côte d'Ivoire que nous avons entreprise en 1972, porte sur l'industrie au sens strict (établissements de plus de 10 salariés, branches bâtiment-T.P. et énergie électrique-eau non comprises). Elle a consisté principalement à analyser les comptes d'exploitation et les bilans de 1960 à 1971 dans la mesure de leur existence et à interviewer les directeurs d'entreprise.

L'annuaire de la Chambre d'Industrie de la Côte d'Ivoire dénombre une trentaine d'entreprises dans le département de Bouaké en 1971. Notre enquête nous a permis de saisir l'évolution de 20 entreprises. Parmi celles qui ont échappé à nos investigations se trouvent 9 boulangeries, qui n'ont pu nous présenter de comptabilité et une rizerie dont l'activité est intégrée à l'ensemble des usines de la SODERIZ. On peut estimer toutefois, le chiffre d'affaires consolidé de celles-ci à un maximum de 500 millions par an. Nos analyses regroupant un chiffre d'affaires de 13.512 millions nous saisissons donc presque l'intégralité de la production industrielle.

Les entreprises concernées peuvent être classées dans quatre catégories :

a) activités exportatrices. Quatre entreprises exportent hors de Côte d'Ivoire plus de 50 % de leur production. Ce sont trois industries extractives de diamants et la CFDT pour son activité d'usinage du coton.

c) activités à marché final régional. Huit entreprises dont sept boulangeries et une usine de boissons gazeuses font partie de ce groupe. Ce sont des entreprises de deuxième et troisième stades de transformation, induites par la demande finale régionale des ménages.

d) activités de biens d'équipement. On dénombre seulement deux entreprises de ce type : une menuiserie-ébenisterie et une entreprise de béton manufacturé. Elles travaillent principalement pour les entreprises régionales du bâtiment.

2) Evolution de quelques indicateurs au cours de la période 1961-1971.

Pour l'ensemble des industries étudiées nous avons calculé l'évolution des indicateurs suivants :

CROISSANCE DU SECTEUR SECONDAIRE.

		1961	1966	1971
Valeur ajoutée		2.742	4.199	7.573
CHIFFRE AFFAIRES	Exportation	2.128	2.869	3.930
	Total	4.370	6.459	13.512
Investissements		3.033	4.915	8.199

c) Les investissements cumulés s'élèvent à 8.199 millions en 1971 ce qui représente 61 % du chiffre d'affaires annuel contre 72 % au niveau national. Les industries de Bouaké sont donc relativement moins capitalistiques, ce qui s'explique sans doute par la place des industries textiles, dites de main-d'œuvre.

coton) rendait leur localisation contraignante. Le nombre d'usines d'égrénage

du coton a été de 11 000 en 1950 et de 11 000 en 1960.

a) activités à marché final régional. Installée avant 1961 à des fins surtout commerciales, la Société des Brasseries de Bouaké a effectué de fortes extensions au cours des dernières années. Les raisons en sont la croissance régionale de la consommation de bière et boissons gazeuses, ainsi que la crainte de voir un concurrent s'implanter et prendre le marché déjà acquis sur le plan commercial. Quatre boulangeries existaient avant 1961, trois autres ont été créées ces dernières années pour répondre à la demande des

STRUCTURE DU SECTEUR SECONDAIRE EN 1971

en millions F. CFA.

The table content is almost entirely obscured by heavy black redaction bars. Only a few thin white lines are visible, suggesting a table structure with multiple rows and columns. The redaction covers the vast majority of the page's content area.

On remarque que :

- les activités motrices représentent 95 % environ de la valeur ajoutée, du chiffre d'affaires, des investissements et des emplois créés,
- les activités induites ont un poids pratiquement inexistant par rapport aux précédentes qui, contrairement au schéma classique, n'ont donc exercé aucun effet d'entraînement, ni directement par des opérations de sous-traitance ou par leur demande de biens de production, ni indirectement par la demande des salariés.

En définitive, le développement industriel de la région de Bouaké est dû surtout à la croissance de la demande nationale puisque la valeur ajoutée des activités motrices à marché national représente 80 % du total. Or nous avons vu que l'implantation de celles-ci à Bouaké résulte de la conjugaison de phénomènes fortuits.

Cette dépendance de l'économie industrielle de Bouaké vis-à-vis de la demande extérieure à la région peut elle être expliquée par l'analyse des liaisons inter-industrielles régionales ?

*

*

*

II° - LE POUVOIR INTEGRATEUR DES INDUSTRIES REGIONALES.

Les problèmes de développement régional ne peuvent être abordés uniquement en termes d'investissements ou de poids relatif des divers secteurs.

sont fondamentaux pour la mise en place des mécanisme de croissance.

On peut tenter, pour la région de Bouaké, de préciser dans quelle mesure les investissements industriels et le fonctionnement des unités de production ont d'une part modifié le rayonnement de la ville sur l'espace rural, d'autre part suscité la création d'activités urbaines nouvelles.

A - La localisation des achats.

Nous distinguerons les achats de biens d'équipement et les consommations intermédiaires.

1) Sur les 8 milliards d'investissements industriels cumulés, 35 % ont été dépensés en Côte d'Ivoire, dont 30 % à Bouaké. Certaines de ces immobilisations n'ont, quelque soit leur localisation, que très peu d'effets

ORIGINE DES IMMOBILISATIONS CUMULEES.

	Bouaké	Abidjan	Extérieur	Non déterminé	TOTAL
Frais d'établis.	11	36		427	474
Terrains	35				
Constructions	2.021	92			2.113
Matériel d'exploitation			4.556		
Matériel roulant	124	326			450
Matériel et mobilier de bureau	141	70	45		256
Divers	171*		144**		315
TOTAL	2.503	524	4.745	427	8.199

* : Essentiellement agencements et installations.

** : Immobilisations incorporelles.

2) Les consommations intermédiaires en 1971 des 20 entreprises retenues s'élèvent à 6 milliards de F. CFA, sur lesquels 50 % sont dépensés dans la région ou la ville. On peut distinguer différentes catégories d'inputs :

(comptabilité, justice) étant en général effectuées sur Abidjan.

Si on exclut des charges d'entretien et de réparation les achats de pièces de rechanges, réalisés à 90 % à l'étranger, on constate que Bouaké fournit 85 % des services d'entretien réclamés par les industries régionales. Mais si la réalisation sur place d'un pourcentage aussi élevé peut sembler favorable à la création d'activités induites, il faut préciser que la plupart des réparations sont le fait des entreprises elles-mêmes, qui disposent en propre d'importants ateliers mécaniques. Ce n'est donc en réalité qu'une petite partie des frais réels d'entretien-réparation qui est confiée à des entreprises tierces régionales. C'est l'absence et le faible équipement des entreprises de réparation et de montage locales qui a contraint les industries à s'équiper elles-mêmes. En réduisant la demande potentielle actuelle, ce phénomène entretient un cercle vicieux.

Les dépenses réalisées auprès des services publics (PTT, eau, électricité, chemin de fer) et auprès des transporteurs routiers (pour les ventes uniquement) sont faites à plus de 80 % à Bouaké. Ceci ne signifie pas pour autant que l'ensemble de ces services donne entière satisfaction aux utilisateurs industriels, qui, bien au contraire, se plaignent fréquemment de la médiocre qualité des services d'Etat.

Les autres achats de biens intermédiaires sont réalisés pour 42 % à Bouaké (carburants et frais de bureau essentiellement), à Abidjan pour 38 % et à l'étranger pour 20 % (frais de siège).

- Les salaires. Nous avons aussi porté dans le tableau des achats les salaires distribués, seule composante de la valeur ajoutée aisément localisable. Les quelques 5.000 salariés représentent pour les entreprises un déboursement annuel de près de 2 milliards, dont 71 % directement sur la ville, 27 % dans la zone rurale et 2 % à Abidjan (bureaux de ventes des Sociétés). Les salaires bruts annuels moyens africains et européens sont

respectivement de 246 000 et 2 000 000 F CFA (gouvernement national).

Actuellement il ne nous est pas encore possible de distinguer dans la destination des outputs industriels la part revenant à la ville de Bouaké par rapport à sa région et à la ville d'Abidjan par rapport au reste du pays.

Il est par contre possible de répartir les ventes entre les différents marchés : ménages et administrations pour le marché final, entreprises pour le marché intermédiaire. Pour des raisons de simplification et compte tenu de leur poids modeste dans l'ensemble, nous avons reparti les ventes des deux Sociétés produisant des biens d'équipement dans les trois catégories ci-dessus alors qu'en stricte analyse économique, nous aurions dû en faire un groupe distinct.

DESTINATION DES VENTES 1971.

	Bouaké et région Centre	Reste de la Côte d'Ivoi	Extérieur	TOTAL
Ménages	1.586	5.381	728	7.695
Administrations	61	118	-	179
TOTAL	2.260	7.322	3.930	13.512

- la part de l'administration est négligeable, 1 % des ventes totales, ce qui indique bien le faible rôle entraînant de l'administration pour la région.

*

*

*

CONCLUSION : LE BLOCAGE DE LA CROISSANCE INDUSTRIELLE REGIONALE.

Malgré l'injection dans la région par le secteur industriel de 4.813 millions de dépenses d'exploitation repartis en :

- 2.122 millions d'achats de matières premières, soit 48 % de ceux-ci,
 - 899 millions d'autres inputs, soit 54 % de ceux-ci,
 - 1.792 millions de frais de personnel, soit 99 % de ceux-ci
- la croissance de l'appareil productif de Bouaké n'a pas suivi celle de l'ensemble de la Côte d'Ivoire.

Nous pouvons tenter brièvement de mettre en évidence les niveaux de ce blocage et ses raisons essentielles.

1) Les schémas théoriques nous enseignent que le développement du secteur secondaire au niveau d'une région a un double effet de structuration de l'espace régional par ses achats de matières premières et de création d'activités urbaines induites (dans les secteurs productifs ou les services) et que ces effets sont d'autant plus puissants que la part des unités de production motrices (ou exportatrices) est plus grande. Nous avons vu que cette dernière condition était bien remplie puisque le tissu industriel régional est composé, à 95 % des investissements et du chiffre d'affaires, de sociétés qui vendent plus de la moitié de leur production hors de la région.

Le pouvoir inducteur de ces entreprises a cependant été faible ; ceci à un double niveau :

- Il n'y a pas eu d'effet d'entraînement dans le système de production : l'analyse des raisons de l'implantation des unités industrielles au cours des dernières années nous montre que ce ne sont pas des raisons techniques liées à l'activité des premiers établissements installés qui ont conduit à leur création. L'ensemble industriel régional est ainsi composé d'éléments sans relations économiques entre eux et qui dépendent pour leurs approvisionnements et leurs ventes de l'extérieur.

- L'organisation économique de la ville s'est très peu modifiée en réponse à l'apport net de revenus monétaires industriels. L'injection de flux nets de revenus urbains n'a pas eu l'effet multiplicateur de croissance attendu, sinon un développement excessif d'un secteur commercial parasitaire. En d'autres termes la croissance du marché final n'a pas induit un développement correspondant des activités intermédiaires urbaines.

2) Au stade actuel de nos travaux, qui n'ont porté que sur les modalités et les effets primaires du processus de croissance industrielle, la raisons fondamentales de ces deux blocages semblent être :

- Le type d'activités industrielles. Les entreprises mûnières et les usines textiles qui forment le noyau du secteur secondaire sont caractérisées à la fois par une intensité capitalistique croissante par rapport à la

suppose, entre autres, des mesures fréquemment évoquées de meilleure formation à la gestion, d'aide technique, de facilités bancaires, de garanties d'achat.

- La faiblesse des équipements urbains. Un effort sérieux a été

entrepris pour la réalisation de ces équipements sociaux urbains que des

industrielle et de celle de l'équipement urbain, le retournement de la tendance au déséquilibre ne résultera pas d'une multiplication superficielle de petits pôles industriels, mais du renforcement des équipements et des